

Date : 20 mars 2015

Source : Ouest France

Lien : <http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/hotels-et-restos-reso-multiplie-lemploi-3274224>



## Hôtels et restos : Reso multiplie l'emploi

Loire-Atlantique - 20 Mars



François Dupoué a accueilli près de 80 personnes mercredi à la maison de l'emploi de Nantes Nord. |

Thierry MALLEVAËS.

**En Loire-Atlantique, le groupement d'employeurs Réso compte 220 salariés en CDI, partagés dans 270 entreprises.**

Quelque 270 entreprises adhérentes, 220 bulletins de salaire édités chaque mois, un stock de 130 offres d'emploi actuellement et près de 80 CV de candidats recueillis en une journée, mercredi à la maison de l'emploi de Nantes Nord (1) : le groupement d'employeurs du secteur de l'hôtellerie-restauration Reso 44 tourne à plein régime. « **Chaque année, on a une croissance à deux chiffres et il va falloir qu'on recrute, dans le semestre à venir, pour renforcer l'équipe de cinq personnes qui gère le groupement** », annonce François Dupoué, le responsable de Reso 44.

## Une association d'employeurs

Cinq salariés pour faire tourner la boutique. Plus les bénévoles du conseil d'administration, tous hôteliers, restaurateurs ou des professionnels du tourisme. Le secret de la réussite de Réso 44, né à Nantes il y a onze ans et qui a essaimé aujourd'hui dans treize autres départements. **« On part des besoins de nos adhérents et on leur facilite la vie. Un chef de cuisine qui ouvre son affaire, les bulletins de paie, le social, ce n'est pas son travail. Réso 44 est employeur et lui fournit le personnel dont il a besoin. Et en tant qu'association, on n'a pas vocation à faire de bénéfices : nos tarifs sont au plus serré. »**

Partir des besoins des adhérents, ou les susciter : **« On a un poste de commercial, avec pour mission de remplir les salles des restaurants qui l'emploient. Et on vient de créer un poste de « community manager » partagé. À raison d'une demi-journée par semaine et par employeur, il fait vivre leurs sites Internet et surtout, surveille ce qui s'en est dit sur les réseaux sociaux. »**

Dans l'histoire, il faut aussi que les salariés y trouvent leur compte : **« Notre objectif, avec le temps partagé, c'est de créer des CDI à temps complet. En offrant de la variété dans le travail : un cuisinier peut partager son temps par exemple entre plusieurs restaurants et une maison de retraite. Et avec les avantages d'un emploi stable : congés payés, comité d'entreprise, formation... »**

Des emplois bien ciblés : **« On a tous une expérience dans la restauration ou l'hôtellerie : on ne va pas envoyer un commis pour un poste de chef de partie. »** Et pas forcément basés dans le département : **« On fait aussi des CDI en temps partagé saisonnier. Avec un employeur l'été à La Baule et un autre l'hiver à Méribel. On met nos salariés dans le train à Nantes et on a quelqu'un qui vient les chercher à la gare pour les amener à la station. »**